

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Otterburn Park, le 19 décembre 2024 – Lors d'une séance extraordinaire du mercredi 18 décembre 2024, le Conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park a adopté une résolution historique portant sur une offre d'achat pour l'acquisition des lots 6 329 027, 3 951 857, et d'une partie du lot 3 951 739, situé au Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Rouville (Boisé des Bosquets).

Conditionnelle à l'obtention d'une subvention du programme de la Trame verte et Bleue de la CMM, cette démarche marque une étape importante dans ce projet d'acquisition. Il témoigne de l'engagement fort du Conseil municipal à préserver les espaces naturels exceptionnels qui font la richesse du territoire. L'acquisition de ces terrains permettra de maintenir un environnement paisible et verdoyant, tout en contribuant à la qualité de vie des citoyens d'Otterburn Park.

« Cette offre d'achat est un pas important pour le développement durable de notre ville, en plus de permettre d'assurer une protection à vie de ces terrains et d'en assurer l'accès à la population, au bénéfice des générations futures. » — a déclaré la mairesse Mélanie Villeneuve.

Le Conseil municipal exprime sa grande fierté d'être parvenu à cette entente, une réalisation qui s'inscrit pleinement dans la vision de la Ville : un développement respectueux de l'environnement et un avenir harmonieux pour ses résidents.

-30-

Contact: Chantal Malenfant,

Chef de division

Communications et relations avec les citoyens

450 536-0303 | cmalenfant@opark.ca